



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2625

**OBJET : Autorisation de signature d'un acte de servitude entre la
société ENEDIS et le SMDEA relatif au passage d'une ligne
électrique sur la parcelle E3030 à Carbonne**

L'an Deux Mille Vingt-trois et le 4 du mois de mai de 17 h 00 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame TEQUI Christine, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Jacques ESCANDE, Joelle EYCHENNE, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, Christine TEQUI, André VIDAL, Pierre VIEL.

EXCUSÉS : Elisabeth CLAIN, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Christian LOUBET, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES.

ABSENTS : Raymond BERDOU, Francis MAGDALOU.

PROCURATIONS : Elisabeth CLAIN donne procuration à Jacques ESCANDE
Jean-Paul FERRE donne procuration à Christine TEQUI
Christian LOUBET donne procuration à Daniel GONCALVES
Alain ROCHET donne procuration à Jérôme BLASQUEZ

Secrétaire de séance : Jérôme BLASQUEZ

Sachant que le SMDEA est propriétaire de la parcelle cadastrée E 303 sur la commune de Carbone.

Considérant que cette parcelle est concernée par le tracé de la société ENEDIS quant à la mise en place de lignes électriques souterraines.

Considérant que le SMDEA conserve la pleine propriété de ladite parcelle, la société ENEDIS propose l'établissement d'un acte de servitude au profit du Syndicat.

Considérant l'acte de servitude, dont le projet est annexé au présent rapport, prévoyant une indemnisation financière symbolique du SMDEA de vingt euros.

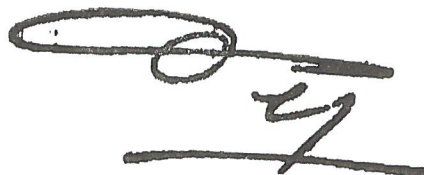
Oùï l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE,**
ledit acte de servitude

- **AUTORISE,**
Madame la Présidente à signer ledit acte entre la société ENEDIS et le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège.

La Présidente du SMDEA

Christine TEQUI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke, with a small flourish below.